

Procès-verbal
Assemblée générale ordinaire
Jeudi 27 mars 2025 à 14h15
Salle Frank-Martin, rue Mina-Audemars 3, 1204 Genève

Membres présents : 128 - Membres excusés : 36

A l'ordre du jour :

1. Communications et approbation de l'ordre du jour.

Robert Gurny ouvre la séance en présentant les membres du Bureau sur l'estrade qui animeront cette Assemblée Générale (ci-après AG) puis donne la parole à Yves Delieutraz, président, pour une communication à propos de l'ordre du jour.

Yves Delieutraz souhaite la bienvenue aux membres présent-es. Il remercie Robert Gurny d'avoir accepté d'être le président de séance pour cette AG et précise qu'il aura la lourde tâche de faire respecter le timing prévu, de manière à garder assez de temps pour l'intéressante conférence prévue après la partie statutaire ainsi que pour la collation en fin d'après-midi. Il informe ensuite l'AG qu'il y a une correction à faire dans l'ordre du jour, à savoir regrouper les points 3.1 et 3.4 avant de passer aux points 3.2 et 3.3 pour des raisons pratiques d'approbation des rapports concernés.

Cette modification étant acceptée, Robert Gurny précise que Nicolas Lance, membre suppléant du Bureau, sera le scrutateur pour compter s'il y a lieu les votes exprimés au cours de l'AG.

2. Approbation du PV de l'AG du 25 mars 2024

Aucune remarque n'étant formulée sur le PV, celui-ci est accepté à l'unanimité des membres présent-es et sera archivé sur le site de l'APEGE.

3. Présentation des rapports d'activité

3.1. Rapport du président.

Le président commente son rapport annuel en rappelant d'abord les trois succès obtenus en 2024, à savoir l'acceptation de l'initiative pour une 13ème rente AVS, le succès du référendum contre la LPP21 et l'obtention d'une indemnité unique versée en juin aux pensionné-es de la CPEG. Il ajoute un autre grand succès d'une action initiée en 2024 qui a donné déjà de bons résultats en 2025, à savoir une forte augmentation des nouvelles adhésions à l'APEGE. Ensuite, il rend compte d'une initiative émanant de membres de la base, à savoir l'organisation de marches à l'attention des membres de l'APEGE, qui rencontre un gros succès. Dans le même ordre d'idée, il informe que, à l'issue de deux séances de discussions informelles en automne avec 13 membres volontaires, des modifications de statuts de l'APEGE ont été émises qui sont actuellement étudiées par le Comité et qui pourront en principe être soumises à l'approbation d'une AG en 2026. Enfin, il remercie les membres qui se sont engagé-es pour le fonctionnement de l'APEGE, notamment à l'ADE et au comité de la CPEG, au groupe des activités de culture et loisirs ainsi qu'au Comité et au Bureau, où il est important que des jeunes retraité-es s'engagent pour remplacer les plus âgé-es qui vont s'en aller ! Enfin, il exprime ses remerciements aussi aux trois employé-es de l'APEGE, rémunéré-es à un taux très partiel, qui assument un travail apprécié par les membres bénévoles du Bureau. Il termine son rapport en souhaitant un avenir radieux pour l'APEGE.

Ce rapport est approuvé par acclamation.

3.2. Rapport de la responsable ad intérim des activités de culture et loisirs(C+L)

Daniela Brühlmann se présente et dresse le bilan très satisfaisant des activités C+L puis informe que deux activités du programme 2025 ont encore des places disponibles. Elle cite également le succès des marches proposées par le groupe ad hoc en rappelant que chaque membre doit s'inscrire auprès du secrétariat pour recevoir les fiches de présentation des marches. En ce qui concerne la billetterie, il y a eu une ruée sur les commandes pour les spectacles pratiquement tous complets, mais il reste quelques places pour les concerts. Elle profite de ce rapport pour rappeler que l'APEGE a instauré une nouvelle pratique pour les inscriptions et le paiement des activités et de la billetterie qui se font en ligne et par carte de crédit, ce qui a bien fonctionné en 2024 et qui sera reconduit en 2025. Elle rappelle que l'APEGE a proposé des lieux où se faire aider si un-e membre n'est pas à l'aise avec l'informatique et s'il/elle veut obtenir un coup de pouce auprès d'un membre de l'association. Elle termine ce rapport d'une part en donnant en primeur aux membres présents à l'AG la date des futures inscriptions pour le programme de l'automne 2025 fixée 24 juin 2025 à partir de 15 heures et d'autre part en lançant un appel pour que des membres s'annoncent pour faire partie du groupe C+L qui prépare le programme des activités et se répartit les sorties, conférences et autres visites à organiser et animer. Ce rapport est approuvé par acclamation. Un membre présent à l'assemblée tient à remercier une membre du Comité pour la visite organisée du musée des pompiers dans le cadre des activités C+L.

3.3. Rapport de la trésorière de l'APEGE (comptes 2024 et budget 2025)

Annie Corsini commente les résultats des comptes 2024 qui enregistrent une légère baisse des recettes et une légère augmentation de certaines dépenses, en mettant en exergue quelques frais plus importants cette année (en particulier les imprimés et les affranchissements ainsi que la location des locaux) compensés en partie par d'autres moins importants (notamment les frais d'AG et les activités de C+L) avec aussi des frais spécifiques pour l'année 2024, comme la fête des 10 ans. Elle fait remarquer que la perte de l'exercice est tout à fait supportable au regard de la fortune qui s'élève à un peu moins de 400'000 CHF. Concernant le budget 2025, elle n'a pas de remarques particulières à faire si ce n'est qu'il est prévu à nouveau pour l'année qui vient un léger déficit. Elle termine son rapport en précisant que le Comité a cherché à compresser les dépenses en décidant par exemple de privilégier le CAD pour ses séances parce que le CAD (Centre d'animation des aînés) propose des salles gratuitement aux associations de retraité-es. Quelques membres demandent des précisions sur certains points et obtiennent une réponse circonstanciée. Un membre s'étonne de l'importance de la fortune de l'APEGE et Robert Gurny précise que cet argent provient de la fusion entre les deux associations au moment de la création de la CPEG et qu'il est judicieux pour une association à but non lucratif d'avoir une certaine réserve au cas où l'association rencontrerait des problèmes importants, sans compter que l'APEGE enregistre depuis plusieurs années des déficits qui peuvent être facilement absorbés à cause de la fortune existante.

Moyennant ces explications, le rapport de la trésorière est accepté à l'unanimité moins trois abstentions.

3.4 Rapport des vérificateurs des comptes.

Giancarlo Mancini lit le rapport préparé par les deux vérificateur-trices des comptes, soit Werner Zimmermann et lui-même, en proposant à l'AG d'accepter les comptes et d'en donner décharge au Comité. Il présente enfin ses remerciements à la trésorière pour sa parfaite tenue des comptes et sa disponibilité.

Le rapport est accepté à l'unanimité moins une abstention.

4.Discussion et approbation des rapports qui précèdent.

Robert Gurny ayant fait voter l'approbation des rapports susmentionnés à la suite de chaque présentation, ce point est caduc, ce qui permet de passer directement aux élections prévues au point 5 de l'O.J.

5.a. Election complémentaire au Comité et au Bureau.

Yves Delieutraz présente Daniela Brühlmann pour une élection au Bureau comme responsable à part entière des activités C+L. En effet, à la suite de la démission l'été dernier de la personne élue à ce poste, Daniela Brühlmann a repris ce poste ad intérim à la perfection, mais doit aujourd'hui être élue par l'AG

Yves Delieutraz présente ensuite deux membres pour une élection partielle au Comité, soit Monique Vuagnat qui assiste depuis plusieurs mois comme observatrice aux séances du comité et qui a déjà pris une part importante dans divers groupes au sein de l'association et Jean-Pierre Gilliéron qui a aussi participé à quelques séances du Comité où il a manifesté un intérêt pour les travaux entrepris et qui est prêt à apporter à l'APEGE ses compétences en informatique.

Ces trois membres sont élus à l'unanimité. Yves Delieutraz explique que, selon les statuts, une élection complète des membres du Comité aura lieu en 2026 où il y a encore des places vacantes.

5.b. Election des délégués à l'ADE de la CPEG et du/de la représentant-e des pensionné-es au comité de la CPEG pour la législature 2025-2029

Katharina Strub se présente en tant que mandataire des élections à la CPEG pour l'APEGE. Avant d'aborder les élections, elle explique qu'elle est surtout la responsable de la gestion des membres et qu'à ce titre, elle est heureuse de pouvoir annoncer depuis le début de l'année des centaines de nouvelles adhésions, qui compensent de loin les départs (démissions, décès et entrée en EMS), ce qui fait que l'APEGE compte aujourd'hui plus de 6300 membres cotisants. Elle précise d'autre part que les mots « Herr », « Frau » et « Schweiz » dans la facture pour la cotisation APEGE, envoyée avec la convocation, sont une erreur de l'entreprise qui a préparé ces factures et celles-ci seront corrigées l'an prochain.

Concernant les élections à l'Assemblée des délégués de la CPEG, elle explique que cette assemblée est composée de 100 membres dont 20 élu-es par les pensionné-es. Un accord est intervenu après négociation entre l'APEGE et les syndicats SSP et Avenir syndical pour que l'élection soit tacite, chacun des partenaires présentant sa propre liste, soit 14 membres pour l'APEGE, 5 pour le SSP et 1 pour Avenir syndical. La liste APEGE, que vous avez reçue avec la convocation, comporte donc 14 noms, dont 5 membres nouveaux, en regrettant qu'il n'y ait qu'une seule personne du sexe féminin. Enfin elle précise que les délégué-es à élire prendront leur fonction le 1^{er} septembre et que ce sont les délégué-es actuel-les qui seront convié-es à la prochaine séance de juin 2025. Elle aimerait dès maintenant constituer une équipe de viennent-ensuite pour remplacer un départ en cours de législature, merci de s'annoncer auprès d'elle.

Concernant le-la représentant-e des pensionné-es au comité de la CPEG, l'organe décisionnaire de la caisse de pension, elle explique qu'il y a deux places pour la représentation des pensionné-es, sans droit de vote, mais qui permet tout de même d'exprimer le point de vue et les souhaits des pensionné-es. Comme l'accord susmentionné a prévu de désigner un-e représentant-e pour le SSP et un-e autre pour l'APEGE, le document que vous avez reçu avec la convocation précise qu'il y aura un vote pour choisir entre les deux candidatures reçues. Par suite d'un vote au Comité qui a été favorable à Robert Pattaroni, Valérie Laemmel-Juillard, actuelle représentante de l'APEGE, a décidé de retirer sa candidature. Aussi le candidat en lice à élire est Robert Pattaroni. Pour finir, Katharina Strub informe l'assemblée que Valérie Laemmel-Juillard étant excusée pour cette assemblée, l'APEGE la remerciera ultérieurement en votre nom pour son travail effectué dans des conditions difficiles au sein du comité de la CPEG lors des quatre dernières années.

Robert Gurny met au vote l'élection des 14 délégué-es à l'ADE et la candidature de M. Robert Pattaroni au comité de la CPEG, qui sont élu-es en bloc à l'unanimité moins une abstention.

Un membre demande la parole pour dire qu'il est certain que l'APEGE pourra compter sur Robert Pattaroni pour bien défendre les pensionné-es.

4. Fixation de la cotisation pour l'année 2024.

Robert Gurny informe l'assemblée que le Comité propose de maintenir la cotisation à 15 CHF pour l'année 2026. Le montant de la cotisation fixée à 15 CHF est voté à l'unanimité des membres présents.

5. Election de deux vérificateur-trices des comptes et de deux suppléant-es

MM Giancarlo Mancini et Werner Zimmermann sont élus pour l'année prochaine comme vérificateurs des comptes. MM Dominique Blanc et Henri Schaerer sont élus comme suppléants vérificateurs des comptes.

Les quatre postulants sont élus à l'unanimité et Robert Gurny annonce que les deux suppléants seront proposés comme vérificateurs des comptes pour l'année suivante et qu'il faudra recevoir deux nouvelles candidatures comme suppléant-es.

6. Suivi du vote pour une 13^{ème} rente AVS et information sur son financement probable.

Robert Pattaroni explique que le parlement a confirmé le versement de la 13^{ème} rente en décembre 2026, même si le financement de cette 13^{ème} rente d'environ 4,2 mias de francs n'est pas décidé à ce jour (augmentation des cotisations salariales, augmentation de la TVA ou un peu des deux, ou encore d'autres solutions à l'étude) ; les Chambres fédérales devaient prendre une décision au cours de la session actuelle mais cela n'a pas été le cas ! A noter que, si une augmentation de la TVA est décidée, il y aura obligatoirement une votation sur ce point. Il confirme aussi que d'ores et déjà une nouvelle révision de l'AVS est en préparation pour 2030 et que l'on risque bien d'entendre parler de l'AVS dans un avenir proche.

Concernant la LPP, après le refus du peuple suisse en automne 2024, Robert Pattaroni explique qu'une dizaine de propositions sont étudiées dans et en-dehors du parlement, dont l'une émane d'une réflexion de Michel Schweri, ancien rédacteur en chef du Courrier, qui propose de fusionner le fonds AVS avec celui des prestations complémentaires fédérales. Plusieurs spécialistes, dont Marian Stepczynski, économiste chroniqueur à la Tribune de Genève, pensent qu'il faut renforcer l'AVS au détriment de la LPP.

Enfin, Robert Pattaroni informe que le rendement global en 2024 des caisses de prévoyance en Suisse a été très bon, de l'ordre de 8% mais qu'on ne connaît pas à l'heure actuelle celui de la CPEG. Cela a poussé l'APEGE et le SSP à adresser une lettre au comité de la CPEG demandant une indexation des pensions ou, au moins, une prime unique comme en 2024.

7. Divers

Yves Delieutraz informe qu'un courriel provenant d'un nouveau membre est parvenu dans les délais à l'APEGE pour être traité dans les divers. Il s'agit d'une demande pour que l'APEGE puisse proposer aux membres des achats groupés avec un avantage financier, comme cela se pratique dans certaines administrations. Il rappelle qu'il y avait sur le site de l'APEGE une rubrique « avantages-membres » avec des offres et rabais dans plusieurs commerces locaux mais qu'il y avait peu d'intérêt de la part des membres et que de moins en moins de membres participaient à la recherche de nouvelles propositions, ce qui a conduit le Comité à supprimer il y a deux ans cette offre aux membres. Néanmoins, il informe l'assemblée que le Bureau a décidé de faire un appel auprès des membres, dans le cadre d'une lettre d'info prochaine, pour qu'un groupe puisse se constituer afin d'envisager de nouvelles prestations.

L'AG se termine par une très intéressante présentation de l'histoire des retraites et de la prévoyance sociale en Suisse par M. Matthieu Leimgruber, Professeur d'histoire moderne à l'Université de Zurich et spécialiste de l'histoire des assurances sociales, qui a captivé les membres présent-es, avec de nombreuses questions posées à l'orateur.

Robert Gurny, au nom de l'APEGE, remercie chaleureusement M. Matthieu Leimgruber et, avant d'inviter les membres présent-es à la traditionnelle collation, demande si quelqu'un-e a une communication à faire. Un membre de l'assemblée prend la parole en souhaitant que l'APEGE écrive au canton pour qu'il y ait des mains courantes dans la salle afin de faciliter l'accès du public dans les premiers rangs.

Annie Corsini secrétaire par intérim

Yves Delieutraz, président

PV/YD & AC/11.04.2025